

Fiche 1 : Armée burkinabè : Politisation et désorganisation

Statut de diffusion : 3 – À usage interne

Auteur de la fiche : Sankara R.

Lieu d'écriture : Ouagadougou

Date d'écriture : 28 janvier 2015

Personne entendue: Le Col. Lona Charles Ouattara

Mots-clés thématiques : politisation de l'armée

Mots-clés géographiques : Burkina Faso

Mots-clés acteurs : Armée, RSP, UA, CEDEAO

Saisie par : Sankara R.

Langue de la fiche : français

Lona Charles Ouattara est colonel de l'armée de l'air burkinabè. Ancien élève du Lycée Ouézzin Coulibaly puis du Prytanée militaire du Kadiogo (PMK), il a reçu sa formation d'officier à l'école spéciale militaire de Saint-Cyr en France. Remarqué à Saint Cyr pour ses aptitudes en anglais par l'officier de liaison britannique, le major de Remusat, il est le premier officier burkinabè à être admis à l'Ecole des télécommunications de l'armée de terre britannique à Blandford. Il en ressort ingénieur des télécommunications et est affecté à l'armée de l'air. Il poursuit sa formation et devient en 1980 ingénieur aéronautique et en 1983 ingénieur de l'aviation civile.

Après Saint-Cyr, il est commandant de la compagnie Boulgou 3 au front dans le premier conflit contre le Mali. En 1977, il est chef d'état-major du 1^{er} régiment d'infanterie commando. En 1980, il est chef adjoint des Moyens Opérationnels de l'armée de l'air et nommé secrétaire permanent du Secrétariat Permanent du Comité Directeur du CMRPN en 1980. En 1983, le président Thomas Sankara lui fait appel pour être Secrétaire général national des Comités de défense de la révolution mais, il décline cette offre qu'il juge politique. En 1984, il est retiré de l'état-major général des armées pour être nommé chef de projet de la cité du 4 août, mission qu'il parachève avant tout le monde, mais sera tout de même suspendu. Après la levée de cette suspension, levée inspirée par le capitaine Blaise Compaoré,

il est affecté dans les mêmes capacités à Ziniaré, mais il rejette cette affectation et quitte le pays pour le Kenya.

A Nairobi, il est consultant du Programme des Nations unies pour l'environnement chargé des nuisances acoustiques des réacteurs d'avions. Titulaire d'un doctorat en Anglais, d'un Diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en Droit du transport aérien, d'un Diplôme d'études supérieures en économie et gestion du transport aérien (Doctorat d'université), il est chef de projet aéronautique à Etudes et Réalisations Industrielles (ERI), un sous-traitant de l'aérospatiale à Toulouse et à Paris Clamart, chargé de la rédaction technique des composants maintenance manuels (CMMs) des avions airbus, mirage, jaguar, etc. Il est par la suite chef des opérations aériennes des Nations Unies sur plusieurs missions de paix dont le Rwanda, l'Angola, la RCA, le Congo RDC, et Directeur Logistique et Matériel de l'Organisation d'interdiction des armements chimiques (OIAC), puis Conseiller aéronautique du gouvernement congolais chargé de réformer le système d'aviation civile congolais. Il est consultant aéronautique de la Banque africaine de développement, chargé de l'étude de faisabilité de la mise en place d'un système de navigation aérien fiable, d'une nouvelle aérogare et de la réparation de la piste d'envol des aéroports de Kinshasa, Kisangani et Lubumbashi.

Entré au pays en 2011, il intègre l'Union pour le progrès et le changement (UPC). Il est élu député-maire de Ouéléni dans la Léraba à l'issue des élections couplées de 2012.

L'armée burkinabè est fortement politisée et désorganisée. Ses capacités opérationnelles laissent à désirer.

Des insuffisances de l'armée :

Monsieur Lona Charles Ouattara relève la politisation de l'armée. Pour lui, elle remonte au Comité national de la révolution (CNR) et non seulement à l'ère Compaoré.

L'ancien député-maire n'est pas d'avis avec l'assertion selon laquelle « *tout militaire sans formation politique est un assassin en puissance* ». Au contraire,

il estime qu'« *un militaire politique en activité est un assassin en puissance* ».

L'armée a pour mission la défense de l'intégrité du territoire, de son indépendance et de ses institutions démocratiques. En intégrant la sphère politique, les militaires deviennent partisans. Or, l'armée doit être unie et cohérente. Elle ne doit pas être divisée.

L'armée burkinabè est désorganisée. Il n'y a pas de chaîne de commandement sinon des militaires en activité ne sauraient déclarer leur candidature à la présidentielle à venir sans l'aval de la hiérarchie militaire. Par ailleurs, Charles Ouattara voit comme une autre insuffisance organisationnelle de l'armée burkinabè, la présence en son sein de généraux de brigade et de division sans les grandes unités équivalentes comme la brigade et la division au Burkina Faso.

L'armée manque d'unité véritable, laquelle aurait empêché qu'un lieutenant-colonel s'impose à un général de division comme ce fut le cas lors de l'insurrection populaire de fin octobre 2014. Il aurait d'abord fallu constater l'incompétence des généraux et des autres officiers supérieurs. La suite logique aurait été de les admettre à la retraite.

L'armée manque de dispositif logistique en ce sens qu'elle n'est pas suffisamment dotée en véhicules de transport, en armements, en munitions, en gros porteurs aériens. Le déploiement du premier contingent burkinabè au Mali par la route en est une illustration.

Les renseignements militaires montrent des signes de faiblesse. A titre d'exemple, ils ont manqué de prévoir les événements de mars et avril 2011.

Sur le statut du Régiment de sécurité présidentielle (RSP), Lona Charles Ouattara dira qu'« *il y a une armée dans l'armée* ». Il la qualifie de corps militaire avec des missions de police politique.

Au titre des insuffisances de l'armée burkinabè, il y a l'absence de manœuvres périodiques destinées à tester les capacités opérationnelles des hommes, des armements, des munitions et du matériel.

Défis de l'armée:

Pour Lona Charles Ouattara, l'armée a pour défis principaux sa dépolitisation, la restauration de la discipline militaire en son sein, sa réorganisation en grandes unités opérationnelles, la mise en place d'un bon commandement, un dispositif logistique et un dispositif de renseignements fiables, la redéfinition des missions du RSP ou sa suppression pure et simple.

Propositions :

Pour dépolitiser l'armée, Lona Charles Ouattara propose une application de la loi 037-2008 /AN du 29 mai 2008 portant statut général des personnels des forces armées nationales promulguées par le décret n° 2008-402/PRES. Elle prescrit une stricte neutralité des forces armées nationales vis-à-vis de la politique et une obligation à l'observance des missions régaliennes de défense de l'indépendance, de l'intégrité territoriale de l'Etat et de ses institutions démocratiques. Les articles 5 et 6 interdisent aux militaires de se livrer à la propagande politique, d'appartenir à une organisation politique et de détenir des mandats électifs sous réserve de se mettre en disponibilité ou de suspendre leur contrat avec les forces armées nationales.

Ce cadre normatif national émane de textes internationaux tels que le Code de conduite des forces armées et de sécurité en Afrique du Centre régional des Nations unies pour la paix et le désarmement en Afrique, la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance ainsi que du texte de la CEDEAO intitulé « *De la promotion de la démocratie et de la bonne gouvernance de 2001* ».

Le Code de conduite des forces armées et de sécurité en Afrique du Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Afrique poursuit trois objectifs majeurs :

- - Accroître la supervision démocratique des forces armées et de sécurité dans l'ensemble des Etats membres de l'Union africaine (UA) ;

- - Clarifier les missions, les devoirs et obligations des forces armées dans un environnement démocratique ;
- - Donner un contenu concret aux décisions de l'UA condamnant la prise de pouvoir politique en Afrique par les moyens anticonstitutionnels et excluant tout pouvoir issu d'un putsch militaire. De ce texte découle le contrôle démocratique des forces armées ;

La Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance, adoptée à Addis –Abbeba le 30 janvier 2007, évoquée par M. Charles Ouattara sanctionne, en ses articles 23 à 26 tout changement anticonstitutionnel de gouvernement. M. Ouattara propose de s'inspirer de cette charte pour réformer l'armée.

Enfin, le texte CEDEAO intitulé « *De la promotion de la démocratie et de la bonne gouvernance* » de 2001 pose un principe de convergence constitutionnelle. Il prône la définition du rôle de l'armée et de la codification de son contrôle par les institutions judiciaires et parlementaires, les organisations de la société civile fortes et les médias indépendants, dans les constitutions des Etats membres de la CEDEAO.

Si le député-maire de Ouéléni reconnaît l'adaptation de la législation burkinabè à ces instruments juridiques internationaux, il déplore son inapplication.

Il propose également la réorganisation de l'armée en brigades et en divisions (une division compte en principe au moins trois brigades). Il propose l'équipement suffisant de tous les corps d'armées. Il appelle à ne pas laisser les armes entre les mains « *d'une unité de police* ». M. Ouattara estime nécessaire de confier au RSP les missions régaliennes de l'armée.

Auteur : SANKARA R.